



LE MOT DU MAIRE

Cette année, sur de nombreuses communes, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires entraînait des interrogations pour les parents. Sur Livry, l'expérience de 2013 a permis d'éviter ces incertitudes et les ajustements décidés sur l'organisation des temps périscolaires n'ont pas engendré de problèmes d'adaptation.

Par ailleurs, l'évolution des effectifs a amené le regroupement à l'école maternelle de tous les enfants de 3 à 5 ans. L'adaptation des locaux a pu être réalisée rapidement pendant l'été.

L'année scolaire a donc débuté dans de bonnes conditions matérielles avec une équipe d'enseignants partiellement renouvelée (bienvenue aux « nouveaux ») et une équipe périscolaire compétente et motivée. Je pense que nos enfants profiteront de ces bonnes conditions et je remercie tous ceux qui ont ou vont y collaborer.

Autre sujet :

La vague des cambriolages qu'a eu à affronter

notre village en 2013 semble s'être interrompue : pas de nouveaux cas à notre connaissance depuis juin. La réunion du 20 juin, dont vous trouverez le compte-rendu dans ce journal, a permis d'échanger sur ce sujet et de préciser, avec le Commissaire de Police de Melun, les bonnes pratiques pour tenter de limiter les risques. Le dépliant ci-joint en rappelle les principales, et notamment l'importance des relations de voisinage par leur impact préventif.

D'autant que, au-delà de l'aspect sécuritaire, ces relations sont essentielles dans la vie de notre commune. Des échanges fréquents et cordiaux créent l'ambiance d'une commune : on s'y sent bien ou on s'y sent moins bien. Ils permettent aussi de traiter de nombreux petits problèmes, voire de régler d'éventuels litiges. En particulier, la mairie est fréquemment sollicitée pour apaiser des difficultés au niveau des clôtures (situation et hauteur des végétaux etc...). La loi fixe les règles à respecter qui sont rappelées en page 3. Appliquons-les avec bon sens.

Michel Le Maoult



SÉCURITÉ

Le 20 juin dernier, la municipalité organisait une réunion publique sur le thème de la sécurité en présence de la police nationale. En voici le résumé :

Monsieur le Maire :

Informe de l'explosion du nombre de cambriolages sur la commune depuis environ 1 an. « Cette situation concerne beaucoup de communes de Seine et Marne. L'objectif de la réunion est de connaître les précautions à prendre et d'échanger sur le sujet de la sécurité ».

Monsieur FREMY, Commissaire de Police de Melun se présente :

Chef du service du Commissariat Melun Val de Seine regroupant 20 communes avec un effectif de 200 fonctionnaires de police.

« Les cambriolages représentent le point noir de la délinquance depuis 2013. Au 31/05/2014, on dénombre 425 cambriolages sur 5 mois, dont 17 à Livry soit 4% des cambriolages sur l'agglomération.

Concernant les cambriolages : il n'y a pas de règles par rapport aux heures et jours. Il y a 2 types de délinquants : 1) les itinérants (gens de passage, ressortissants de l'Europe centrale et orientale), 2) les habitants de la commune (jeunes désœuvrés etc...) ».

Les objets volés : bijoux, or, matériel HIFI, chéquiers, argent, voitures.

Un point commun : le vol est simple et rapide.

Le profil : les délinquants ne cadrent pas dans le paysage. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à appeler la police nationale.

Que fait la Police ? : Elle est en mission sur le terrain.

Monsieur FREMY signale l'opération tranquillité vacances.

« Il y a les patrouilles anti criminalité en civil et les patrouilles police nationale identifiables qui font des missions de dissuasion. Lorsque se produit un cambriolage, il faut préserver le lieu pour les relevés effectués par la police. Les patrouilles sont aujourd'hui plus nombreuses à Livry ».

Que faire pour se prémunir ? Adopter des bonnes habitudes, des comportements de prudence (fermer portes et fenêtres le jour, fermer ses volets la nuit), ne pas laisser ses clés dans la voiture et dans la maison quand on part en vacances. Il faut être vigilant au quotidien.

Il convient de garder une identification des objets précieux (photos, factures).

Monsieur FREMY informe de l'organisation « voisins vigilants » : Une convention de partenariat avec la mairie, les services de police et l'association peut être mise en place. Il y a un référent par secteur.

Questions du public :

1) Combien de patrouilles jour et nuit ? Que risquent les voleurs arrêtés ?

Monsieur FREMY : « il est difficile de donner un chiffre exact



pour les patrouilles. Il y a pour l'ensemble de la circonscription 5 à 6 équipages de 0H à 5H du matin et 10 à 12 équipages le jour.

Le Code Pénal prévoit pour un vol avec effraction 5 ans de prison maximum ».

2) Une personne signale qu'avoir un chien, cela peut être dissuasif.

3) Comment se présentent les vraies cartes de police ?

Monsieur FREMY indique qu'il s'agit d'une carte au format carte de crédit.

4) Un habitant signale qu'il a subi 2 cambriolages en 2013. Il déplore de n'avoir eu aucune information sur les suites données à ses plaintes. Il demande l'installation de caméras aux principaux carrefours de la commune.

Monsieur le Maire précise que Vaux le Pénil considère que les caméras ne servent à rien. Ils en ont mis en place, le coût est très élevé.

Il est suggéré que la vidéo protection soit traitée sur le plan de la Communauté d'Agglomération.

Monsieur FREMY indique que la vidéo protection a des avantages. Par exemple dans le réseau RATP. La vidéo protection par rapport aux cambriolages complète les dispositifs déjà existants.

5) Quel est le taux d'élucidation des cambriolages ?

Monsieur FREMY ne dispose pas des données.

6) Question sur le rôle de la justice...

7) Un habitant signale le problème de la vitesse des véhicules circulant dans le village.

8) Une autre personne indique que la mise en place de « Voisins Vigilants » n'est pas la solution, il faut d'abord apprendre à se parler entre voisins.

Monsieur SIMON (conseiller municipal délégué) explique ce qu'est l'organisation Voisins Vigilants. Il s'est mis en contact avec l'association présente à La Rochette. La délinquance a diminué de 19% depuis sa mise en place. Les gens d'un même quartier se regroupent. Un autocollant est apposé sur la boîte aux lettres et il y a un échange d'informations par SMS entre membres.

9) Un participant demande pourquoi il n'y a pas un commissariat de police à Livry.

Monsieur FREMY indique que cela dépend de la taille de la commune.

10/ Une personne habitant la rue de la Rochette signale que les riverains se sont réunis et vont faire faire des autocollants.

11/ Un autre participant demande si la police nationale intervient en cas de déclenchement d'alarme chez un particulier ?

Monsieur FREMY précise que la police nationale intervient si le propriétaire appelle. Le temps d'intervention est bien sûr variable.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée et Monsieur le Commissaire de Police.

En conclusion, la police nationale aide dans le domaine de la sécurité mais il revient aux usagers de l'aider en prenant des précautions simples et en appliquant les préconisations décrites.

A noter qu'il n'y a pas eu, au cours de cet été 2014, de cambriolages signalés en mairie.

Un encart « sécurité », publié par la commune, est inséré dans ce numéro 81 de Livry-Info.



LE MOT DE LA RÉDACTION

Les petites incivilités de chacun sont des sources de désagréments quotidiens pour tous.

Il est frappant de constater le nombre de sollicitations auxquelles le Maire et les conseillers municipaux sont de plus en plus souvent confrontés. La plupart d'entre elles concernent des relations de voisinage, et les autres, du bon sens ou tout simplement du savoir-vivre. En voici quelques exemples : arbres et haies non entretenues sur les limites séparatives (privées ou communales), bruits de voisinage, crottes de chien sur la voie publique, non-respect des horaires pour l'utilisation des engins bruyants*, poubelles laissées sur les trottoirs, véhicules mal stationnés...*

Si le pouvoir de police du Maire est inscrit dans la loi en ce qui concerne la voie publique, il ne peut pas tout régler. Les problèmes de voisinage relèvent du droit privé. Si le dialogue n'est pas possible (encore faut-il le rechercher), la suite éventuelle est, souvent, du ressort du tribunal administratif. Pour d'autres situations, comme le tapage nocturne ou le stationnement gênant, chacun peut appeler le commissariat de police de Melun.

Mais le plus simple est sans doute, pour tous, de faire un petit effort et la vie sociale de tous les concitoyens n'en sera que plus conviviale et plus souriante.

* : en bordure de limite séparative, les haies ne doivent pas dépasser 2 m et être plantés à 50 cm minimum de la limite. Les arbustes et arbres dépassant 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m et être entretenus régulièrement de façon à ne pas gêner les voisins (art. 671 et suivants du code civil).

* : pour la tranquillité de tous, un arrêté municipal stipule les horaires à respecter pour les engins bruyants :

- Les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

D. Gervais

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Porte ouverte au T.A.P. (temps d'activités périscolaires)



Vendredi 27 juin, les intervenants du Temps d'Activités Périscolaires, dit T.A.P., ont ouvert les portes des écoles aux parents. Ceux qui ont réussi à se libérer ont pu apprécier quelques-uns des travaux réalisés par leurs enfants et rencontrer le personnel encadrant.

En maternelle, les cahiers et carnets de route ont été remis et les différentes affiches créées tout au long de l'année exposées.

A l'école élémentaire, c'est grâce aux photographies prises que nous avons découvert les réalisations, les thématiques abordées. Bravo à tous.

Pour cette rentrée 2014/2015, l'organisation du TAP a été modifiée en fonction de l'expérience vécue lors de la première année de fonctionnement. Notre commune fait partie des premières communes de Seine et Marne à avoir appliqué les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Cette expérience s'est avérée positive mais fragile, tant au niveau du recrutement des intervenants qu'au niveau de la gestion propre des activités. Cette situation s'est accentuée du fait d'un fort taux de fréquentation du service qui est bien supérieur à celui de la garderie.

La commune souhaitait fondamentalement maintenir des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de qualité assurés par du personnel qualifié.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre cet objectif, après avoir échangé avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons été amenés en juin dernier à repenser l'organisation des rythmes scolaires en mettant en place le TAP les jeudis et vendredis de 15H00 à 16H30 pour cette année scolaire 2014/2015.

Les activités proposées par les encadrants sont basées sur trois thèmes : découverte des langues étrangères, expression corporelle (danse et sports collectifs), et activités culturelles.

Passage du primaire vers le collège

Le 1^{er} juillet dernier a eu lieu la remise des dictionnaires aux enfants qui quittent l'école élémentaire pour rejoindre le collège. Cette année, la commune a offert des dictionnaires d'anglais et d'allemand en fonction des langues choisies. Après avoir félicité tant les enfants que leur enseignante et prodigué quelques conseils pour cette nouvelle aventure, le Maire a partagé un petit goûter tout en échangeant avec les heureux parents émus et présents.



Le 1^{er} juillet, remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

Point sur la rentrée 2014/2015

Cette rentrée a été marquée par le maintien des 3 classes en maternelle, ce qui n'était pas gagné, et la réouverture de la 5^{ème} classe en élémentaire. Les 3 niveaux de maternelle sont regroupés sur le même site pour des raisons de bon fonctionnement. Nous avons accueilli des nouvelles institutrices, bienvenue à Mme Guillaume (CP), Mme Perthuis (CM1/CM2 B), et Mme Hébrant qui assure la décharge de Mme Fournier le mardi.

Des travaux d'aménagement et d'embellissement ont été effectués par nos services techniques durant l'été dans les 2 écoles pour le grand plaisir de tous (voir page travaux).

Pour cette année scolaire 2014/2015, 65 enfants sont inscrits en maternelle et 109 en élémentaire.

C. Guéba



Le nouveau TBI (tableau blanc interactif) en cm1/cm2 A



La rentrée en élémentaire



TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Travaux rue des Chanois



Sentier Pouligny

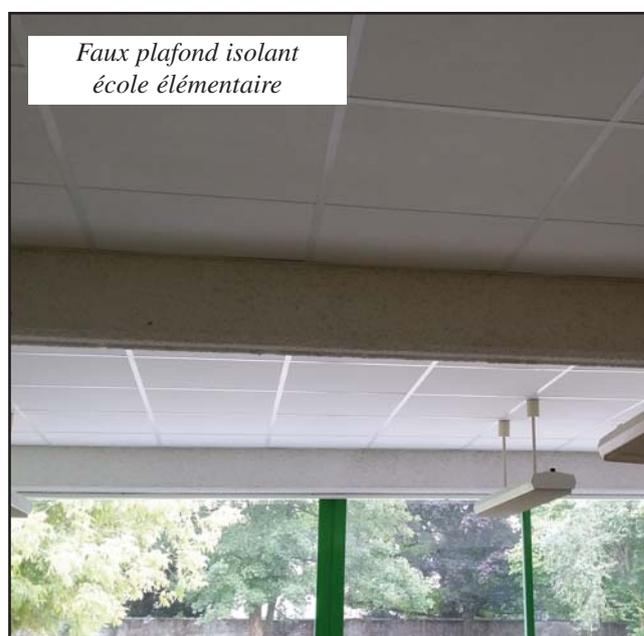
Ecoles

Durant l'été de nombreux travaux ont été effectués dans les écoles afin d'améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants.

L'école maternelle a profité de transformations. Pour que la grande section puisse rejoindre les bâtiments de la maternelle, une nouvelle classe a été créée à la place de la salle de motricité. Surface et clarté sont très appréciées des enfants, qui l'ont visiblement déjà adoptée ! Les trois classes de maternelle sont ainsi regroupées.

La cour de l'école maternelle va aussi voir des changements importants s'opérer. Les racines des platanes menaçant, hélas, la stabilité des habitations proches, vont devoir être abattus. Ils seront, bien entendu, remplacés très rapidement par d'autres essences.

Du côté de l'élémentaire, deux nouvelles classes ont été équipées de faux plafonds pour améliorer l'isolation phonique et thermique permettant aux élèves de travailler dans une ambiance calme.



Faux plafond isolant
école élémentaire



La nouvelle cloison en maternelle

Une des classes de CM1/CM2 a été repeinte et équipée d'un tableau numérique interactif. Les autres salles de classe bénéficieront progressivement d'un rafraîchissement.

De nombreux autres travaux d'amélioration de nos écoles, comme le changement de l'éclairage des classes, auront lieu dans les prochaines années, afin de faire bénéficier les petits Livryens d'un environnement propice à leur scolarité.

Villa du Nil :

Des travaux de réfection sont en cours dans la cave (salle de réception) et plus particulièrement dans la cuisine pour solutionner les remontées d'eau au sol par capillarité, ceci en collaboration avec le Comité d'Animation. Un coup de fraîcheur (peinture) y sera réalisé ainsi que dans le local attenant.

H. Ducat et la commission travaux



URBANISME

Le chantier des « Foyers de Seine et Marne », rue de Melun, pour la réalisation de 14 logements locatifs répartis sur 2 constructions à 2 niveaux (rez-de-chaussée + 1 étage) a démarré cet été (photo ci-contre). La livraison est prévue fin 2015. Un autre projet de 16 logements locatifs, rue des Chanois, est en cours de démarrage.

D'autre part, une convention d'intervention foncière a été passée entre la commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) pour réaliser les acquisitions de terrains nécessaires à l'urbanisation du secteur des Pierrottes.

Cette zone des Pierrottes, d'une surface d'environ 20 000 m², est destinée à recevoir environ 60 logements dont la moitié sera en locatif social, de façon à tendre vers les 20% de logements sociaux imposés par la loi SRU pour 2020.

Prochainement la commune désignera un aménageur pour finaliser les études.

Toutefois, cet aménagement ne permettra pas à lui seul d'atteindre le quota obligatoire des 20 %, d'autres projets sont actuellement à l'étude par l'équipe municipale.

R. Dagon

Nouveau : *Le parc du Fief du Pré est ouvert au public depuis le 22 septembre, tous les jours de 7 h 15 à 18 h 45. Des bancs et des poubelles vont y être installés.*

ÉTAT CIVIL

Naissances :

HIVIN AMARAL Thiméo	le 11 avril 2014
PASSONI Inaya	le 19 avril 2014
SUZANNE Ambre	le 7 mai 2014
SUZANNE Elyot	le 7 mai 2014
HOARAU Manëa	le 18 mai 2014
DELBÉE Nathan	le 2 juillet 2014
BEMELMANS Raphaël	le 12 juillet 2014
ANTONI Léana	le 19 août 2014
DOMINGUES Léna	le 5 septembre 2014

Mariages :

LATIEULE Christelle et NEVERS Yann	le 28 juin 2014
MARCHISELLI Miléna et GRILLAT Julien	le 06 septembre 2014

Décès :

HOLLMANN Guy	le 24 août 2014
PARAGE Jeanine veuve FOUILLOT	le 11 mai 2014
ANGUITA ALBA Géronimo	le 18 mai 2014
REBOLLO Carmen veuve GARCIA	le 6 juin 2014
FAUPIN Pierre	le 22 juin 2014
HERISSON Claude veuve DIDIUS	le 27 juin 2014
JOSON Michel	le 8 août 2014

Nous avons connu un été particulièrement pluvieux... La végétation s'en est donné à cœur joie. Pour l'entretien des voiries et fossés, le Conseil Général et la SNCF ont été régulièrement relancés pour intervention. Notre service technique a lui aussi été souvent sollicité pendant la période des congés pour l'entretien des espaces verts et a dû, en priorité selon la demande des élus, œuvrer dans les écoles.

Le bloc-notes...

LIVRY EN FÊTE

Malgré la météo incertaine, la place de Livry était noire de monde le samedi 24 mai dans l'après-midi : parents et enfants s'étaient déplacés en nombre pour les multiples jeux mis en place à l'occasion de cette nouvelle édition de Livry en fête placée sous le thème du cirque. Manège, structure gonflable, jeux de jonglerie et d'équilibre, pêche à la ligne, maquillage, tennis de table ou baby-foot, coloriage, anciens



jeux en bois, quilles, etc., il y en avait vraiment pour tous les âges, sans oublier les crêpes, chouquettes, bonbons et boissons. Un grand bravo aux élus et au personnel communal qui ont réussi cette fête très appréciée.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi colorée.



LES ARTISTES LIVRYENS AU FIEF DU PRÉ LES 24 ET 25 MAI

Une quinzaine d'artistes du village exposaient leurs œuvres au Fief du Pré les 24 et 25 mai dernier. Si le parc a fait l'objet de transformations et d'aménagements, la rénovation de l'intérieur n'interviendra que dans les années qui viennent et c'est donc dans les pièces au charme désuet

et suranné et encore « dans leur jus » que peintures, dessins, sculptures, enluminures, collages, art textile, etc., avaient trouvé leur place au milieu des boiseries et des parquets anciens, pour la plus grande joie des visiteurs.

Dans le petit pavillon étaient exposées les clichés primés du concours photo organisé par l'ALJEC sur le thème des « châteaux et leurs jardins », dont le palmarès a été annoncé ce même jour.



Si le temps médiocre n'incitait pas à la flânerie dans le parc, un vin d'honneur a néanmoins été servi dans la cour lors de l'inauguration, en présence du conseiller général D. Jullemier qui a souligné le dynamisme des associations livryennes. Le maire M. Le Maout a quant à lui félicité le Comité d'animation, les organisateurs et bien sûr les exposants pour l'originalité des œuvres et la qualité de la présentation de cette exposition et exprimé le souhait que ce lieu serve de cadre à de nombreuses autres manifestations artistiques.



La mairie peinte par Michel Fritch

Le bloc-notes...

SOIRÉE « LECTURE RENCONTRE » A LA CAVE DE LA VILLA DU NIL

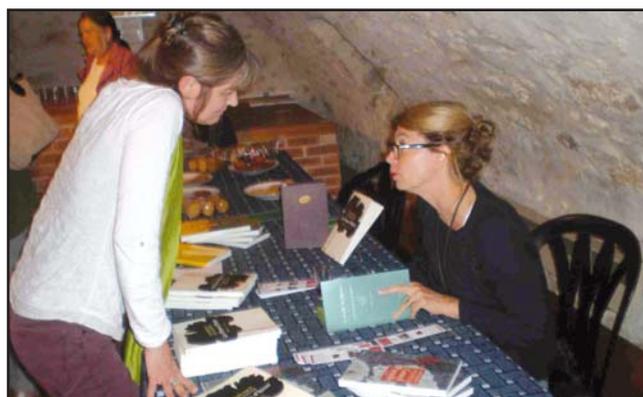
Pour clôturer la saison littéraire 2013-2014, la librairie Vaux Livres nous conviait à une soirée littéraire le jeudi 19 juin à la cave de la villa du Nil.

Angélique Villeneuve présenta son sixième roman « Les Fleurs d'hiver » paru aux éditions Phébus.

Interviewée par Max Buvry, elle parla pendant deux heures avec passion de son métier d'écrivain, de sa façon de travailler, de son écriture, de ses personnages et sut nous faire partager ses émotions et son enthousiasme.

Son dernier roman "Les Fleurs d'hiver" se déroule avant, pendant et après la première guerre mondiale en décrivant la vie de Jeanne, une femme du peuple, ouvrière spécialisée travaillant les fleurs artificielles. Elle apprendra dans la rue la mobilisation de Toussaint son mari, attendra ses lettres aux nouvelles évasives, apprendra sa blessure, attendra son retour avec sa petite fille Léo et verra enfin revenir un autre homme, blessé au visage, et s'installer accompagné du silence dans le petit appartement.

Les lectures assurées avec beaucoup de sensibilité tout au



long de la soirée par Isabelle Saunier ont souligné l'émotion suscitée par le roman et la qualité de l'écriture épurée et ciselée d'Angélique Villeneuve.

Après une présentation de ses précédents romans (tous sont encore en vente chez Vaux Livres) et les questions du public, la soirée s'est achevée autour d'un pot littéraire préparé par Vaux-Livres, à l'aide d'une recette de vin de feuilles de figuiers issue d'un petit ouvrage qu'Angélique Villeneuve a également édité.

Prochain rendez-vous jeudi 20 novembre. M. Buvry

NOUVEAUX HABITANTS ET MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Le samedi 17 mai dans la salle Dumaine étaient remis les diplômes du travail, en présence du député J.-C. Mignon et du conseiller général D. Jullemier.

Ont été distingués :

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale



médaille vermeil :

M. Serge Séry, responsable des services techniques de la commune

Médaille d'honneur du travail

médaille d'argent (25 ans) :

Mme Aline Crosson, M. Alain Monsarrat

médaille de vermeil (30 ans) :

M. Kamel Benderraji, M. Francis Cardinet, Mme Aline Crosson, M. Michel Lardé, Mme Patricia Maitre, Mme Laurence Prats, M. Didier Thomas, M. Jean-Louis Vergnaud

médaille d'or (35 ans) :

M. Christian Le Corre, M. Jean- Michel Lefebvre,

M. Alain Mermet, Mme Patricia Maitre, Mme Patricia Penault.

Les nouveaux habitants étaient ensuite accueillis. Le maire leur a souhaité la bienvenue dans notre commune.



Les présidents d'associations présents leur ont exposé les différentes activités mises à leur disposition dans tous les domaines en soulignant la convivialité qui y prévaut et y facilite l'intégration.

Leur ont été offerts pour les uns des macarons de la boulangerie-pâtisserie de Livry, pour les autres un disque de stationnement et une clé USB aux couleurs de la commune. Un sympathique vin d'honneur clôturait cette petite cérémonie.

Un petit bémol cependant : alors que des invitations personnalisées sont envoyées, avec demande de confirmation, il est regrettable de constater que beaucoup de gens ne se déplacent pas, sans même avoir l'élémentaire correction de passer un coup de fil en mairie pour prévenir... respect, règles de correction, civilité ?

P. Bailly

Le bloc-notes...

LES JARDINS DE LIVRY

Cette année les récoltes ont subi une pluviométrie plutôt favorable aux mauvaises herbes. Mais, à part les tomates victimes du mildiou, et les pommes de terre des petits vers (taupins), les légumes verts ont, eux, bien résisté.



Photo du repas convivial du 7 juin dernier : en attendant l'apéro, tout le monde écoute attentivement le discours du Président Michel Blanchouin.

A.R.V.A.L.



Vendanges le 26 septembre avec des élèves du lycée de Dammarie les Lys.

La récolte 2014 du Clos des Pierrottes a été vendangée et foulée le 26 septembre. La fermentation du jus est en cours. Moyenne en quantité (260 litres de jus), la qualité semble au rendez-vous grâce au soleil du mois de septembre. Cette année, les élèves de seconde du lycée Joliot Curie de Dammarie les Lys sont venus participer activement à la vendange et au maniement du pressoir.

A.L.J.E.C.

L'ALJEC (association pour les loisirs, les jeunes, l'école et la culture) propose des activités et animations sportives et culturelles pour tous, adultes et enfants, débutants ou confirmés au foyer Gaston Magat, 6, rue du Four à Chaux. Animée par des bénévoles, elle enrichit activement la vie sociale de notre village. Vous trouverez toutes ses propositions sur le site <http://aljec.jimdo.com>. L'ALJEC adhère à la fédération Départementale des Foyers Ruraux.



A ce titre, le 1^{er} juin dernier, une sympathique journée d'animations était mise en place autour du foyer (photos ci-dessus). Merci à tous les organisateurs.

Depuis juillet dernier, le foyer de l'ALJEC est flambant neuf !

Grace à la mobilisation de 28 bénévoles qui se sont relayés de jours en jours durant une semaine : laver, reboucher, repeindre plus de 350 m² de murs et 270 m² de plafond. Le résultat est magnifique !

Encore une fois, à l'initiative de Gérard Laviec, et autour d'un « noyau dur » de livryens un peu utopistes, le défi, auquel personne ne croyait, de re-décorer la grande salle du Foyer Gaston Magat de l'ALJEC a été relevé. Tout au long de la semaine, nous avons retrouvé l'ambiance conviviale qui avait prévalu au cours des 10 années de construction du foyer de 1969 à 1979, l'esprit ALJEC perdure !



Le bloc-notes...

Cette action a ainsi permis à l'Association d'économiser plus de 10 000 €.

Près de 500 heures de travail accomplies par des équipes qui rassemblaient matin et après-midi de 15 à 19 personnes sur le chantier ou pour préparer le déjeuner.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à l'appel de Gérard, qu'elles soient adhérentes au Conseil d'Administration ou aux sections ALJEC (Jeudis de l'ALJEC et Randonnée) ou adhérentes de l'ARVAL. Et merci aussi aux bénévoles venants de Maincy, Bois le Roi ou du Mée pour leur enthousiasme et abnégation.

Bikers

Encore une agréable et dynamique journée le 7 septembre, organisée par le café de la Place et son « staf ». Les Harley et autres motos, ont attiré la foule des grands jours par cette belle journée. A l'année prochaine bien sur !



ACTUALITÉS DIVERSES

SFR aux « abonnés absents » : plusieurs dizaines de familles privées d'internet et de téléphone durant une dizaine de jours courant juillet, sans savoir pourquoi... alors que l'opérateur faisait sa pub (enquête de satisfaction) auprès de ses clients...

Une petite affichette sur le branchement EDF de SFR dans le répartiteur des Pierrottes nous en indiqua la raison : « ligne coupée cause impayée ». Il a fallu plusieurs interventions du Président de l'association de défense des consommateurs de Livry (Michel Blanchouin), de la mairie, et des abonnés SFR pour que la situation soit rétablie. Ce n'est pas glorieux

COMITÉ D'ANIMATION

Le 14 juin avait lieu, à la vigne, le méchoui annuel du Comité d'animation rassemblant les bénévoles des associations du village (photo ci-dessous).



C.C.A.S.



Le 26 juin dernier était organisée la sortie annuelle du CCAS. Cette mini-croisière sur la marne suivie d'un sympathique déjeuner dansant dans une guinguette a rassemblé 30 participants (photo ci-contre).

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 7 décembre à l'ALJEC. Cette animation est ouverte et gratuite pour les habitants de la commune de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints. Les inscriptions seront à effectuer au CCAS (une information complémentaire sera diffusée à ce sujet).

pour ce fournisseur d'accès !

Divers objets trouvés dans le village sont parfois rapportés en mairie (clefs, téléphones, lunettes...). Si vous pensez être concernés, passez vous renseigner à l'accueil. Nous vous demanderons bien sur le descriptif de votre objet perdu.

L'éclairage de la piste cyclable depuis les silos jusqu'au passage à niveau ne fonctionne plus. Ce n'est pas la mairie qui n'aurait pas payé sa facture, mais des vandales qui ont volé les câbles en cuivre sur plusieurs centaines de mètres. Plainte a été déposée au commissariat de Melun. Un devis pour remise en état est à l'étude par la CAMVS (communauté d'agglomération) qui gère cet équipement.

Gens du voyage : quelques familles se sont installées près du Clos Notre-Dame dans le courant de l'été. Connues de la mairie, elles reversent à la commune, via une association, une contribution qui compense les frais de réseaux et de collecte des déchets. Leur présence a été plus longue qu'initialement prévue malgré plusieurs rencontres avec le Maire, et la police nationale a été tenue informée de la situation.

Les bus Melibus sont passés aux horaires d'hiver. Pour en connaître les détails, voir le site de l'agglomération :

<http://www.melunvaldeseine.fr>
rubrique melibus

**Prochain Conseil municipal
vendredi 12 décembre à 20 h 30**

Le bloc-notes...

CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE DE VAUX LE PÉNIL



Le SMITOM-LOMBRIC est confronté à des usages frauduleux des cartes d'accès à ses déchèteries. Ces usages frauduleux contribuent à augmenter les coûts d'élimination des déchets qui sont répercutés sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que chacun des ménages paie.

Pour éviter une augmentation abusive de cette TEOM, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de renforcer les contrôles d'accès des déchèteries.

Pour cela, il va être amené à remplacer toutes les cartes déjà distribuées, au fur et à mesure que les gens accèderont à leur déchèterie de référence.



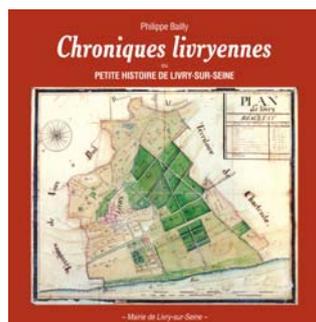
A cette occasion, en plus soit de l'ancienne carte, soit de la carte d'identité et d'une attestation de domicile de moins de 6 mois, il sera demandé à l'utilisateur de présenter une copie de sa dernière feuille d'impôts locaux faisant mention de son numéro de foyer fiscal. En cas de doute sur la pérennité de la validité d'une carte (déménagement non signalé par exemple), le SMITOM-LOMBRIC pourra saisir les services de l'État pour un contrôle de l'adresse du domicile.

Grâce au renforcement des contrôles déjà mis en place, le SMITOM-LOMBRIC estime à

5 000 tonnes par an le tonnage détourné de ses déchèteries et orienté vers des installations professionnelles, **soit une économie de 440 000 € HT sur la TEOM.**

Merci de votre compréhension et de votre aide dans notre lutte journalière contre la fraude.

Le livre de Philippe Bailly sur l'histoire de Livry-sur-seine « *Chroniques livryennes* » est en cours d'impression. Ce travail de recherche très bien documenté et illustré sera disponible uniquement en mairie avant la fin de l'année. Le produit de la vente sera offert aux écoles.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Conformément à la réglementation, nous élaborons le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la commune de Livry. L'objet de ce plan est de :

- définir une organisation de crise précisant le rôle des élus et du personnel communal pour gérer toute crise majeure sur le territoire de la commune (accidents, catastrophes naturelles, etc.) ;
- définir les procédures à appliquer notamment en ce qui concerne la liaison avec les services de secours, l'évacuation, l'hébergement temporaire et la restauration de personnes ;
- lister toutes les informations pratiques pouvant être nécessaires.

Ce plan vise donc à éviter toute improvisation et tout « cafouillage » lors de la survenue d'une telle crise, chacun sachant précisément quel est son rôle et pouvant trouver sur le plan les informations utiles à la gestion de cette crise.

Il est prévu de faire appel à des volontaires pour épauler l'action communale, en ce qui concerne la logistique, l'hébergement temporaire et la restauration. **Toutes les bonnes volontés seront admises, être compétent dans un de ces domaines sera apprécié mais pas obligatoire. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie ou par courriel (mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr) en précisant : nom, prénom, adresse, n° de téléphone fixe et/ou portable, adresse courriel, profession.**

Merci d'avance.

La commission Sécurité

Communiqué de l'Assurance Maladie

Déclarer un accident causé par un tiers : le bon réflexe

Lorsque vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (voisin, chien, automobiliste, élève...), ayez le réflexe d'informer votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé éventuellement consultés. Cela permet à l'Assurance maladie, qui rembourse vos dépenses de santé et vous indemnise en cas d'arrêt, de se mettre en relation avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance et de récupérer les sommes engagées.

Comment faire ? Il suffit de prévenir votre CPAM par téléphone au 36 46 ou par courrier ou courriel (en Seine-et-Marne, vous avez la possibilité de compléter et d'envoyer votre déclaration en ligne en vous connectant sur ameli.fr, rubrique « votre CPAM »).

Faire supporter les dépenses des soins au responsable de l'accident ou à son assurance permet de limiter les frais engagés par la collectivité et contribue à sauvegarder notre système de santé.

Livry Animation



BRIC A BRAC 2014

Ce dimanche 21 septembre, le Comité d'Animation était encore au rendez-vous pour organiser cette 31^{ème} édition du Bric à Brac. Seul le soleil était hésitant à rejoindre exposants et chineurs mais ce fut malgré tout encore une belle journée d'animation conviviale autour de la place.



Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de mormant 

« Imprimé
sur du papier recyclé »
Commission Communication
Livry-sur-Seine

SITE INTERNET DE LIVRY SUR SEINE :
<http://www.livry-sur-seine.fr>

SITE DE L'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE :
<http://www.melunvaldeSeine.fr>